





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉSENTATION DE LA MESURE « PLANTONS DES HAIES » DU **PLAN DE RELANCE** GOUVERNEMENTAL

VOLET « TRANSITION AGRICOLE, ALIMENTATION ET FORÊT »

Une mesure inscrite dans une stratégie globale de la haie (1/3)



Cheick Saidou/agriculture.gouv.fr



Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr



Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

Stratégie globale soutenue par le Plan de développement de l'agroforesterie 2015-2020

- 1) Planter des haies et les autres formes d'AF
- 2) Gérer durablement et entretenir les haies existantes
- 3) Structurer les filières de production de plants
- 4) Structurer les filières de valorisation des produits issus des haies



Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr



Eddy Cléran/FABM

« Plantons des haies » : de quoi s'agit-il?

Enveloppe dédiée : 50 M€

Territorialisation des crédits : 100 %. Toutes les régions sont concernées, Corse et DOM compris.

Mise en œuvre : Régions (DRAAF et/ou Conseil régional)

OBJECTIFS :

+ 7000 km plantés en 2 ans

Cette mesure regroupe 2 dispositifs :

- a. **Soutien à l'investissement** pour la plantation de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires ;
- b. **Prise en charge de l'animation et de l'accompagnement technique** à la réalisation des projets de plantation et à la sensibilisation générale et collective sur l'arbre champêtre.

Que contient cette mesure?

1 volet ANIMATION

AMONT : Communication, sensibilisation, diffusion.

AVAL : Accompagnement technique complet sur la mise en place d'un projet de plantation.

Bénéficiaires : Structures d'ingénierie territoriale ayant la compétence d'accompagnement sur le sujet (PNR, syndicats de bassin versant, associations, CA, FDC, SCIC...)

1 volet INVESTISSEMENT

Objets : Alignements d'arbres autour et à l'intérieur des parcelles agricoles.

Bénéficiaires : Agriculteurs, établissements agricoles, collectivités... liste la plus large possible variant selon la voie et la région.

-> *Appels à projets régionaux*

PDR

Mesures 4.4, 8.2
Mesure 7.6

Hors PDR

Cadrage national
basé sur
régimes d'aides
d'état européens

PDR

Mesures 4.4, 8.2

Hors PDR

Cadrage national
basé sur
régimes d'aides
d'état européens

Quel cheminement suivi?

De nombreux échanges en interne au ministère chargé de l'agriculture

Définition technique, réglementaire et juridique des cadres dans lesquels le dispositif pouvait s'inscrire.

> PDR, régimes d'aides européens, forêt, bien-être animal...

La création d'un réseau de correspondants régionaux

Référents sur la mesure « Plantons des haies » dans chaque D(R)AAF, travaillant conjointement avec le Conseil Régional et les acteurs locaux.

Des partenaires très mobilisés

Echanges dynamiques dans le réseau des acteurs agroforestiers, pour définir et valider les éléments techniques.

A la recherche d'une simplification des procédures

- création d'un barème des coûts simplifiés
- création d'outils d'instruction simplifiés
- mise en place de modèles de formulaires communs

Comment en savoir plus?

Une mesure régionalisée

Choix d'intégration des spécificités régionales. Prise en compte des enjeux régionaux.

Vos interlocuteurs

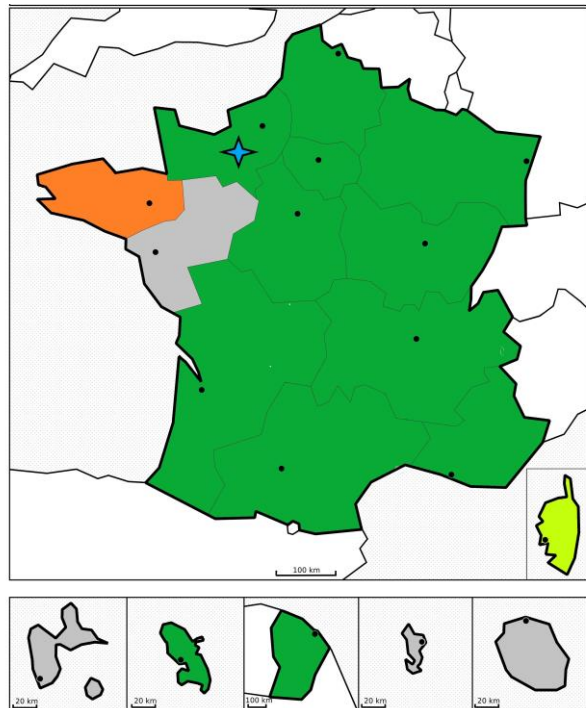
Réseau de référents pour la mesure « Plantons des haies » en D(R)AAF.

Les AAP

La publication des AAP est réalisée sur les pages internet des D(R)AAF. Description des cahiers des charges et des critères d'éligibilité, de sélection et de paiement des dossiers.

Quelle déclinaison régionale?

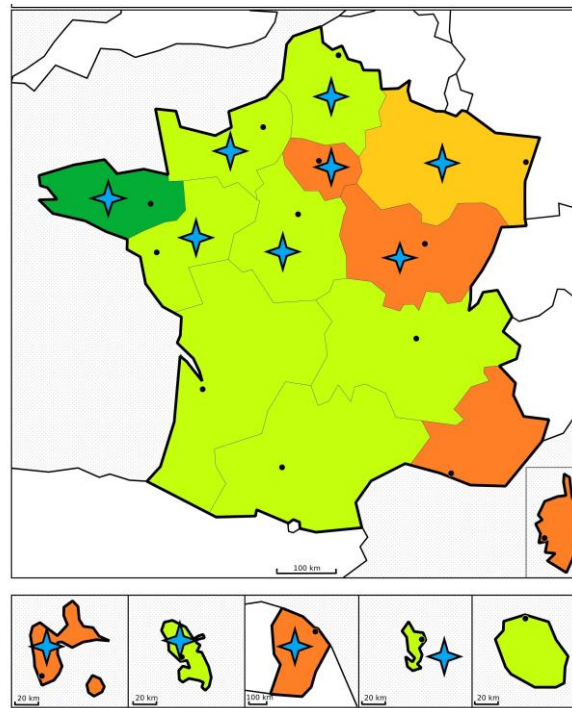
ANIMATION



Etat des AAP :

-  Clos
-  En cours
-  Juin 2021
-  Juillet 2021
-  Sans objet
-  Passage par PDR

INVESTISSEMENT



Une mesure suivie de près

Echanges réguliers avec les correspondants régionaux

Suivi de l'engagement et de la consommation des enveloppes régionales

Suivi des dossiers engagés

Suivi de l'indicateur « km linéaires implantés »

Le calendrier dans les grandes lignes

Engagement des dossiers jusqu'au 31/12/22.

Limite de paiement des aides : 01/09/24.

Automne 2021 : premières plantations.



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI DE VOTRE ATTENTION